

Revue de presse 15 novembre – 30 novembre 2021

AFRIQUE

Libye p.2

EUROPE

Union européenne

Frontex p.2

États membres de l'Union européenne

Belgique p.3

France p. 3

Grèce p. 5

Pologne p.6

États non-membres de l'Union européenne

Biélorussie p.7

Ukraine p.7

MOYEN-ORIENT

Liban p.8

Turquie p.8

AFRIQUE

Libye

- **ONU info**, [Méditerranée : au moins 75 migrants se sont noyés au large des côtes libyennes](#), le 22 novembre 2021.
- **Infomigrants**, [Mer Méditerranée : plus de 75 morts au large de la Libye](#), le 22 novembre 2021.

77 personnes migrantes se sont noyées au large de la Libye après le naufrage d'une embarcation de fortune avec 92 personnes à son bord. Les 15 survivant-e-s ont été secouru-e-s par des pêcheurs et amené-e-s à Zouara, à l'est de la Libye. Selon l'organisation mondiale pour les migrations (OIM), cette nouvelle tragédie porte à plus de 1 300 le nombre de décès en Méditerranée centrale depuis le début de l'année 2021.

- **Infomigrants**, [Publier des photos de migrants sur Facebook, nouvelle méthode des geôliers libyens pour obtenir des rançons](#), le 18 novembre 2021.

Un [journaliste italien](#) a dénoncé la nouvelle méthode utilisée par les geôliers libyens pour soutirer de l'argent aux migrant-e-s. Ces derniers publient sur Facebook des photos des détenus, dans le but qu'un-e proche, prêt à payer pour leur libération, les reconnaisse. Ces publications, montrant le visage fatigué et gonflé par les coups et blessures des exilé-e-s, ressemble, selon le journaliste, autant à « une photo de reconnaissance policière [qu'à] la vente d'êtres humains ».

- **Infomigrants**, [Mer Méditerranée, le Géó Barent secourt 186 personnes et retrouve 10 cadavres dans une embarcation](#), le 22 novembre 2021.
- **Libération**, [MSF découvre dix cadavres de migrants sur un bateau au large de la Libye](#), le 17 novembre 2021.

Lors du sauvetage d'une embarcation en détresse en mer au large de la Libye comptant 99 personnes, le navire humanitaire *Geo Barents* de Médecins sans frontière a découvert 10 cadavres au fond du canot. Des personnes qui seraient décédées par suffocation après avoir dérivé plus de 13h en mer.

EUROPE

Union européenne

Frontex

- **Infomigrants**, [Naufrage à Calais : Frontex va déployer un avion au dessus de la Manche](#), le 29 novembre 2021.
- **RTL info**, [Naufrages de migrants dans la Manche : les ministres européens se sont réunis à Calais](#), le 28 novembre 2021.

A la suite du énième naufrage en mer, cette fois dans la Manche, et afin de renforcer la « lutte contre les réseaux de passeurs », s'est tenue une réunion européenne, rassemblant les ministres (allemand, néerlandais, belge et français) en charge de l'immigration, la Commissaire européenne aux Affaires intérieures, et les directeurs des agences européennes Europol et Frontex. A l'issue de la réunion, Gérald Darmanin a annoncé le déploiement d'un avion de l'agence Frontex, dès le 1^{er} décembre, pour survoler la Manche jour et nuit pour « aider les polices française, néerlandaise et belge » à repérer les embarcations de fortune qui s'y engagent. De plus, l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas et la France ont convenu de « renforcer leur coopération opérationnelle » contre les trafics et « d'améliorer la coopération avec le

Royaume-Uni ». Pendant la réunion, les autorités ont également insisté sur la nécessité de lutter contre « l'attractivité économique anglaise » pour les personnes migrantes. De fait, seul le volet sécuritaire a été envisagé durant cette réunion partenariale, sans aucune mention des différentes violations des droits des personnes exilées.

États membres de l'Union européenne

Belgique

- **Infomigrants**, [Belgique : cinq sans-papiers, ex-grévistes de la faim, attaquent l'État en justice](#), le 24 novembre 2021.
- **Le Ciré**, [La ligne des droits humains et le Ciré attaquent l'État pour qu'il respecte ses engagements envers les grévistes de la faim](#), communiqué de presse du 22 novembre 2021.

Cinq travailleurs sans-papiers ayant pris part à la grève de la faim entre mai et juillet 2021 (voir revue de presse du 15 juillet au 15 septembre) ont assigné l'État belge en justice pour « non-respect de la parole donnée ». En effet, la secrétaire d'état à l'Asile et à la Migration s'était engagé à faire preuve de souplesse dans l'étude des dossiers de demande de régularisation des personnes sans-papiers, ce qui avait permis de mettre un terme à la grève de la faim. Mais la quasi-totalité des 475 grévistes ont vu leur demande rejetée. La Ligue belge des droits humains et l'association CIRE s'associent à la plainte des grévistes au nom de l'intérêt collectif afin de demander à la justice de contraindre le gouvernement à respecter sa parole.

France

- **Infomigrants**, [Vingt-sept migrants meurent dans le naufrage de leur embarcation au large de Calais](#), le 24 novembre 2021.
- **Médiapart**, [Exilés mort dans la Manche : le naufrage de la France](#), le 24 novembre 2021.
- **Le Monde**, [La colère des associations après la mort de 27 migrants dans la Manche : « c'étaient des hommes, des femmes, des enfants, des humains »](#), le 26 novembre 2021.
- **Le Monde**, [À Calais : au moins vingt-sept morts dans le naufrage d'une embarcation](#), le 24 novembre 2021.

Le 24 novembre, au moins 27 personnes se sont noyées après le naufrage de leur embarcation alors qu'elles tentaient de traverser la Manche pour rejoindre l'Angleterre depuis la France. Après la découverte de corps en mer par un bateau de pêche français, un patrouilleur de la Marine nationale, une vedette de la gendarmerie maritime et un canot de sauvetage de la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM) de Calais ont été dépêchés sur la zone. L'embarcation, un *long boat* gonflable fragile, dont le fond souple se replie facilement quand il est surchargé et prend l'eau, a été retrouvée dégonflée, flottant encore légèrement, tandis que les naufragé-e-s étaient tou-te-s à l'eau. Au total, ils et elles auraient été une cinquantaine à bord. Ce drame est le plus meurtrier au large des côtes françaises depuis que les contrôles aux frontières ont été mis en place. Depuis 1999, plus de 300 personnes sont décédées ou portées disparues à cette frontière, et la Manche se transforme peu à peu, à l'instar de la Méditerranée, en cimetière pour des exilé-e-s dont la mobilité est réprimée.

- **Médiapart**, [Manche : Londres propose à Paris des patrouilles conjointes sur le littoral français](#), le 25 novembre 2021.
- **Médiapart**, [Naufrage de migrants : « la France ne laissera pas la Manche devenir un cimetière », affirme Macron](#), le 24 novembre 2021.
- **Médiapart**, [Migrants mort dans la Manche : Boris Johnson convoque une réunion de crise](#), le 24 novembre 2021.
- **Le Monde**, [Après la mort de 27 migrants, ministres européens et Commission européenne se réuniront dimanche à Calais](#), le 25 novembre 2021.
- **The Guardian**, [Channel drownings : UK and France trade accusation after tragedy at sea](#), le 25 novembre 2021.

En réaction au naufrage d'une embarcation ayant causé la mort de 27 personnes au large de Calais, le gouvernement britannique a proposé à la France des patrouilles communes de police sur la côte française longeant la Manche. Les autorités françaises ont quant à elles répondu par des mesures répressives et continuent de pointer du doigt le « [caractère criminel des passeurs qui organisent ces traversées](#) », sans jamais remettre en question les politiques migratoires sécuritaires qui génèrent ces drames. Emmanuel Macron a juré de « retrouver et condamner les responsables » et demandé le renforcement immédiat de Frontex en affirmant qu'il ne « laisserait pas la Manche devenir un cimetière ». La France a également appelé à une rencontre des ministres en charge de l'Immigration belge, allemand, néerlandais et britannique avec la Commission européenne dans le but de définir des moyens pour renforcer la coopération policière, judiciaire et humanitaire pour « mieux lutter contre les réseaux de passeurs à l'œuvre dans les flux migratoires ». L'accent est donc mis une fois encore sur le démantèlement des réseaux de passeurs et le renforcement des contrôles frontaliers, et non pas sur une véritable politique d'accueil des personnes exilé·e·s.

- **Infomigrants**, [Briançon : une association assigne l'État en justice pour le contraindre à héberger les exilés](#), le 18 novembre 2021.
- **Médiapart**, [Accueil des migrants à Briançon : une association assigne l'État en justice](#), le 17 novembre 2021.

L'association briançonnaise *Tous migrants* a déposé une requête devant le tribunal administratif de Marseille pour enjoindre l'État à ouvrir un nouveau lieu d'hébergement d'urgence pour les exilé·e·s à Briançon, à organiser des transports publics permettant aux exilé·e·s de quitter le briançonnais plus facilement, ainsi qu'un accès simplifié aux tests PCR et/ou antigéniques. Dans sa requête, l'association invoque plusieurs manquements : violation du droit fondamental de ne pas subir de traitements inhumains et dégradants (absence d'hébergement, de dispositif sanitaire...) du fait de la carence des pouvoirs publics, violation du droit à des conditions matérielles d'accueil décentes, violation de l'intérêt supérieur de l'enfant... Un contentieux quasi similaire avait été entrepris à Calais en 2017, au terme duquel le Conseil d'État avait confirmé que les conditions de vie des migrant·e·s à Calais relevaient d'une carence des autorités publiques exposant les personnes à un traitement inhumain et dégradant.

- **Infomigrants**, [Nord de la France : Décathlon retire les kayaks de ses magasins pour éviter des traversées de la Manche](#), le 17 novembre 2021.

- **Le Monde**, [Décathlon retire les kayaks de la vente à Calais et Grande-Synthe, craignant qu'ils ne soient utilisés pour traverser la Manche](#), le 16 novembre 2021.
- **La voix du Nord**, [Décathlon Calais retire les kayaks des rayons pour éviter les traversées de la Manche par les migrants](#), le 16 novembre 2021.

Après plusieurs disparitions de migrant·e·s en mer dans des embarcations de fortune, la marque Décathlon a décidé de retirer de la vente les kayaks dans ses magasins de Calais et Grande-Synthe, ces derniers pouvant selon l'enseigne être détournés de leur usage sportif et servir d'embarcation pour traverser la Manche. La marque indique que cette décision a été prise du fait de leur attachement à « ne jamais faire courir de risques à [leurs] clients dans l'usage de [leurs] produits, et ce, quelles qu'en soient les circonstances ». A l'inverse, tous les équipements de sécurité en mer continueront d'être vendus.

Grèce

- **Infomigrants**, [Grèce : 24 humanitaires jugés pour des opérations de sauvetage de migrants](#), le 18 novembre 2012.
- **Libération**, [Grèce : Sara Mardini, jeune héroïne syrienne risque vingt-cinq ans de prison](#), le 17 novembre 2021.
- **Euractiv**, [Grèce : une réfugiée syrienne et 23 bénévoles jugés pour aide à « l'immigration illégale »](#), le 17 novembre 2021.

Le procès de 24 bénévoles de l'ONG *Emergency Response Center international* (ERCI) a commencé à Lesbos le 18 novembre. Ces bénévoles sont poursuivis pour « participation à une organisation criminelle » et aide à « l'immigration illégale » alors qu'ils et elles ont collaboré à des opérations de sauvetage en Méditerranée en 2016. En s'informant à l'avance des arrivées sur les îles et en organisant l'accueil des migrant·e·s sans transmettre les informations aux autorités, les membres de l'ONG auraient offert selon les autorités une « aide directe aux réseaux organisés de trafic de migrants ». Parmi les 24 prévenu·e·s se trouve Sarah Mardini, une réfugiée syrienne vivant en Allemagne devenue célèbre en 2015 pour avoir sauvé les 18 passagers de son embarcation en train de couler, en la tirant à la nage durant plus de trois heures pour atteindre les côtes grecques. Engagée depuis lors auprès de l'ERCI, elle et Sean Binder, un jeune Irlandais, encourent 25 ans de prison – durée maximale d'incarcération prévue par la justice grecque. Ce type d'enquête criminalisant les personnes solidaires est courante et illustre parfaitement l'utilisation abusive des lois pour poursuivre les personnes agissant en solidarité avec les exilé·e·s.

- **RFI**, [Grèce : inauguration de deux centres fermés pour migrants à Leros et Kos](#), le 27 novembre 2021.
- **Médiapart**, [Grèce : ouverture de deux nouveaux camps fermés pour migrants](#), le 27 novembre 2021.

Sur le même modèle que le camp inauguré en septembre 2021 à Samos, la Grèce a inauguré le 27 novembre deux nouveaux camps dits de « nouvelle génération » à Leros et Kos. Entourés de barbelés, pourvus de caméras de surveillance et de portails magnétiques ne pouvant être ouverts par les demandeurs d'asile uniquement sur présentation de leur badge électronique et de leurs empreintes digitales, ces nouveaux camps s'apparentent à des prisons à ciel ouvert. Le ministre grec des Migrations et le vice-président de la Commission européenne présents à l'inauguration se sont félicités de l'ouverture de ces

camps financés par l'Union européenne, notamment pour leurs « commodités », telles que l'eau courante et les toilettes. Les ONG, quant à elles, dénoncent l'enfermement des personnes qui y sont hébergées.

Pologne

- **Infomigrants**, [De plus en plus de violences à la frontière entre la Pologne et la Biélorussie](#), le 17 novembre 2021.
- **Courrier international**, [Affrontements : la Pologne utilise des canons à eau contre les migrants à la frontière biélorusse](#), le 17 novembre 2021.
- **The Guardian**, [Polish police fire teargas at people trying to cross from Belarus](#), le 16 novembre 2021.

La situation à la frontière entre la Biélorussie et la Pologne s'aggrave de jour en jour avec l'arrivée continue de nouvelles personnes en exil (selon les garde-frontières, 4 000 personnes seraient présentes entre les villages biélorusse de Bruzgi et polonais de Kuznica actuellement), et la hausse de la répression militaire à leur encontre. Des violences ont éclaté mardi 16 novembre : aux quelques jets de projectiles – pierres, bâtons, bûches – des exilé-e-s, les forces polonaises ont répondu par l'utilisation massive de canons à eau et de gaz lacrymogène à l'encontre de toute personne essayant de passer la frontière. Le ministère de la Défense polonais a déclaré sur twitter que les exilé-e-s avaient également jeté des grenades assourdissantes qui leur avaient été remises « par les services biélorusses ». Neufs officiers polonais auraient été blessés à cette occasion et plus d'une vingtaine d'exilé-e-s auraient reçu une assistance médicale par la Biélorussie pour des problèmes respiratoires et oculaires. A la suite de ces événements – qui interviennent au lendemain de l'approbation de nouvelles sanctions européennes à l'encontre du dirigeant biélorusse Loukachenko –, de nombreux journalistes et témoins dénoncent une provocation planifiée et l'instrumentalisation des exilé-e-s dans ce conflit politique.

États non-membres de l'Union européenne

Biélorussie

- **Médiapart**, [Migrants/Bélarus : plus de 400 migrants rapatriés en Irak](#), le 18 novembre 2021.
- **The Guardian**, [Belarus says camps on Polish border have been cleared of people](#), le 19 novembre 2021.
- **Euractiv**, [Biélorussie : les migrants de la frontière évacués vers un centre d'accueil](#), le 19 novembre 2021.
- **Le Monde**, [La Biélorussie affirme que les campements de migrants à la frontière polonaise ont été évacués](#), le 19 novembre 2021.

Une partie des exilé-e-s – 431 personnes – coincé-e-s dans la forêt à la frontière entre la Pologne et la Biélorussie ont été rapatrié-e-s au Kurdistan d'Irak et à Bagdad par la compagnie nationale irakienne. Ce renvoi aurait été réalisé sur la base du « volontariat ». Les personnes encore présentes à la frontière ont quant à elles été « mises à l'abri », selon les garde-frontières biélorusses, dans un hangar à proximité. Les autorités biélorusses annoncent le 18 novembre que « tous les réfugiés du camp de fortune à la frontière biélorusso-polonaise, près du point de passage de Bruzgi, ont été transférés, sur la base du volontariat vers

un centre logistique ». Dans ce hangar, Minsk assure que les migrant-e-s bénéficient de repas chauds, de vêtements chauds et de produits de première nécessité.

- **Infomigrants**, [Baby confirmed dead at Poland-Belarus border](#), le 19 novembre 2021.
- **Médiapart**, [Un bébé d'un an est mort en Pologne près de la frontière avec la Biélorussie](#), le 19 novembre 2021.

Après un mois et demi de survie dans la forêt à la frontière entre la Pologne et la Biélorussie, un enfant syrien âgé de un an est décédé, sans que la cause de sa mort n'ait pour le moment été identifiée.

Ukraine

- **Infomigrants**, [L'Ukraine se dit prête à tirer sur des migrants qui tenteraient de traverser sa frontière avec la Biélorussie](#), le 19 novembre 2021.

Devant le Parlement, le ministre de l'Intérieur ukrainien a affirmé qu'il n'hésiterait pas à « faire usage de tous les moyens de protection mis à [sa] disposition par la loi, y compris les armes à feu » si « la vie et la santé des garde-frontières ukrainiens sont menacées ». L'Ukraine, pays frontalier de la Biélorussie, craint que des exilé-e-s soient intentionnellement envoyé-e-s en grand nombre vers l'Ukraine via la Biélorussie. À ce titre, Kiev a doublé ses effectifs de garde-frontières dans la région avec l'envoi de 200 soldats supplémentaires.

MOYEN-ORIENT

Liban

- **Médiapart** : [le Liban impose des restrictions de vols](#), le 17 novembre 2021.

Beyrouth étant un point de départ des ressortissant-e-s Syriens réfugiés au Liban pour rejoindre la Biélorussie, le Liban a imposé des restrictions de vols. Désormais, seuls les étrangers disposant d'un permis de résidence en Biélorussie seront autorisés à se rendre par avion depuis Beyrouth à Minsk. Une telle décision a été prise à la suite du communiqué de la direction générale de l'aviation civile qui a souligné que « beaucoup de passagers arabes et étrangers » se sont récemment rendus depuis le Liban au Bélarus dans le but d'entrer « illégalement dans l'Union européenne ».

Turquie

- **Infomigrants**, [Les Syriens, Yéménites et Irakiens interdits de vol depuis la Turquie vers la Biélorussie](#), le 16 novembre 2021.

La direction générale de l'aviation turque a annoncé l'interdiction, pour les ressortissants d'Irak, de Syrie et du Yémen, « d'acheter des billets et d'embarquer pour la Biélorussie depuis les aéroports de la Turquie », et ce jusqu'à nouvel ordre. La compagnie nationale Biélorusse *Belavia* a indiqué se conformer à cette interdiction.